

DEVENIR CRHA | CRIA



**UN CHEMINEMENT
GAGNANT**

10 RAISONS

POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ORDRE

91 % des dirigeants ont souligné que la crédibilité du titre est établie

La communauté RH

8^e Ordre professionnel en importance grâce à l'expertise de plus de 10 000 CRHA | CRIA

L'employabilité

- Atout considérable pour la recherche d'emploi
- Accès au site Emploi CRHA+ qui propose plus de 1 000 offres d'emploi par année réservées aux CRHA et CRIA.

Les nouveautés et tendances

Articles, vidéos et événements professionnels au diapason de l'actualité et ouverts sur le futur.

L'assurance responsabilité professionnelle

Pour une couverture en cas de faute professionnelle.

L'inspection professionnelle

Programme de prévention qui s'intéresse principalement à la compétence des membres et à l'amélioration continue de leur pratique professionnelle.



La crédibilité

82 % des dirigeants affirment qu'un CRHA | CRIA augmente les chances de réussite de leur organisation.

Le Code de déontologie

Règles de conduite qui guident les membres dans l'exercice de la profession.

Le fonds de défense en matière déontologique

Créé pour vous soutenir si vous avez subi un préjudice ou des dommages, engagé des dépenses, perdu votre emploi ou si vous êtes victime d'une sanction à la suite de votre refus d'enfreindre l'un ou l'autre des devoirs prévus à votre Code de déontologie ou pour avoir dénoncé un membre qui enfreint le Code.

Des formations à la fine pointe

Différents sujets et formules sont proposés pour vous accompagner tout au long de votre carrière.

Des privilèges auprès de nos partenaires

- La Personnelle
- Desjardins
- Telus
- MemberPerks
- Etc.

VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

1

Assurer vous d'avoir les documents requis

Avant de débiter votre demande, assurez-vous d'avoir en main les documents suivants, ils vous seront nécessaire :

- Diplôme ou lettre d'attestation d'études complétées ;
- Relevé de notes officiel ;
- Pièce d'identité valide avec photo.

Il est donc nécessaire d'avoir terminé vos études pour déposer une demande d'admission.

2

Vérifier votre profil

Le processus de dépôt de votre demande d'adhésion est complètement informatisé. Rendez-vous au **Vérificateur de profil** afin de confirmer la base de votre admission à l'Ordre.

3

Obtenir votre profil d'admission

Suite à l'analyse de votre profil, vous serez en mesure de constater si votre admission se fera par un **accès direct au titre ou par équivalence**. Dans un tel cas, il se peut qu'une réussite à l'**examen d'équivalence** vous soit demandée.

4

Compléter votre formulaire d'admission

Une fois votre profil déterminé, vous êtes invité à compléter votre demande d'admission, celle-ci initiera le **processus d'analyse de votre dossier**. N'oubliez pas, le vérificateur est l'étape préliminaire à votre demande.

5

Payer les frais d'examen et/ou de cotisation

Par accès direct ou d'équivalence **des frais sont à payer**. Que ce soit pour les frais de vérification de dossier, d'examen et/ou de titre. Toutefois, vous pourriez bénéficier d'un **tarif promotionnel** si vous êtes un étudiant finissant.

6

Obtenir et porter votre titre professionnel

Une fois l'analyse de votre dossier complétée et que le paiement de votre cotisation est effectué, vous devenez un fier porteur du titre de **CRHA ou de CRIA** ! La cotisation n'est pas remboursable et demeure valide du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année. Le choix du titre vous sera demandé à l'intérieur de votre demande d'admission. N'oubliez pas, pour ceux qui doivent passer l'examen, la réussite de celui-ci est obligatoire pour obtenir le titre.

7

Récupérer votre permis d'exercice

La cérémonie de **remise des permis** à lieu une fois par année au prestigieux **Gala RH**. L'occasion pour vous de souligner votre entrée officielle à l'Ordre. Affichez-le fièrement !